



Chaque début d'année nous donne l'occasion de nous rencontrer pour faire le point sur les réalisations et les projets de la commune. A ce titre 2024 marquera un tournant dans la mandature avec une intensification des chantiers : rue du Bochet, rue de Saint-Vit, salle polyvalente, centre bourg, bâtiment rue de la Grapille,... A tous les habitants, présents ou absents à ce rendez-vous, l'équipe municipale transmet ses vœux d'une année 2024 conforme à leurs attentes et leurs projets.

Vœux du maire

Une soixantaine de lavernois et lavernaises ont répondu présent à l'invitation d'**Alain Pelot** et de son équipe le vendredi 12 janvier à la salle polyvalente. Après l'intervention du maire synthétisée dans l'encadré ci-dessus, les participants ont pu partager un moment de convivialité autour d'un buffet réalisé par plusieurs fournisseurs locaux.



Une nouvelle rue à Lavernay



Les premières constructions du lotissement des Mirabelles étant entamées, il a été décidé de nommer « **rue de Fontenelle** » la nouvelle rue faisant la jonction entre la rue du Bochet et le chemin de Fontenelle (cf ligne rouge sur la photo ci-contre) où se situe le cimetière.

Repas des aînés : une première appréciée



C'est dans le cadre chaleureux de *l'hôtel du balcon* à Marnay que 52 lavernois et lavernaises se sont retrouvés samedi 20 janvier pour leur traditionnel repas de début d'année. Un déjeuner savoureux et copieux partagé dans une ambiance amicale.

Ceux qui ne pouvaient pas se déplacer n'ont pas été oubliés : une dizaine de repas identiques à ceux servis sur place ont été livrés au domicile des intéressés par des membres du Conseil Municipal.

Les Petites Croix fêtent l'Epiphanie dans leurs nouveaux locaux



Joyeuse ambiance le mardi 16 janvier dans la nouvelle salle de réunion mise récemment à la disposition de plusieurs associations lavernaises dont, entre autres, « Les Petites Croix ». Pas de broderie au programme ce soir là. L'heure était à la dégustation d'une spécialité bien comtoise ponctuée par une remise de couronnes.

Changement à la Préfecture du Doubs



Nommé en juin 2021 à la tête de la Préfecture du Doubs et de région, **Jean-François Colombet** est appelé à de nouvelles fonctions à Paris à compter du 28 janvier 2024.

C'est **Rémi Bastille**, 41 ans, né à Pontarlier, qui lui succédera avec l'avantage de connaître déjà le terrain sur lequel il va officier.

Diplômé de l'ENA de Strasbourg, le nouveau promu avait été nommé en 2022 préfet chargé d'une mission de service public auprès du haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie.

Pensez à rentrer vos poubelles !

Il est du devoir de la municipalité de rappeler à tous quelques règles en ce qui concerne les ordures ménagères, afin de préserver la qualité de notre cadre de vie.



- **Les bacs doivent être déposés sur le trottoir au plus tôt la veille de la collecte, et leur enlèvement doit être fait dans la journée du ramassage.**
- Ils doivent être positionnés de telle sorte que la circulation piétonnière et routière ne soit pas obstruée.
- Le remplissage du bac doit permettre la fermeture du couvercle.
- Le dépôt de sacs à même le sol est strictement interdit.
- Si un vent fort ou d'autres circonstances entraînent le renversement de la poubelle sur le trottoir et/ou la chaussée, il est de la responsabilité de son propriétaire de procéder au nettoyage des lieux.



Le code pénal prévoit des sanctions pour le non-respect de certaines de ces règles. Nous ne souhaitons pas les mentionner ici, préférant compter sur le civisme de chacun dans l'intérêt général.

Le compostage, un geste citoyen



Depuis le **1er janvier 2024, avec la loi AGECE (loi anti-gaspillage pour une économie circulaire), le tri des biodéchets est un nouveau geste que les ménages français doivent s'approprier.** Désormais, tous les déchets de cuisine compostables (épluchures de fruits et de légumes, coquilles d'œufs, marc de café...) devront être séparés des ordures ménagères pour être valorisés organiquement grâce au compostage.

Ecologique et économique, le compostage s'adapte à toutes les situations. Que vous résidiez en appartement ou en maison, les solutions existent : *composteur individuel, lombricomposteur, site de compostage de quartier (public), site de compostage en pied d'immeuble (privé)...*

Pour plus d'informations, rendez-vous sur sybert.fr ou prenez contact avec le service valorisation organique par mail à compostage@sybert.fr ou au 03 81 21 15 60.

Deux concerts à Besançon pour l'Alter Chor



L'ensemble vocal **Alter Chor**, déjà présenté dans ce bulletin, compte parmi ses choristes 3 lavennois : *Chantal Baud, Daniel Baud, et Chantal Robert*. Ils entameront en février-mars une tournée de 6 concerts dans la région dont 2 sur Besançon. Au programme : **la messe Nelson de Joseph Haydn**.

Tarif : 16 € en prévente via alterchor@gmail.com , 18 € à l'entrée du concert ; gratuit – de 16 ans